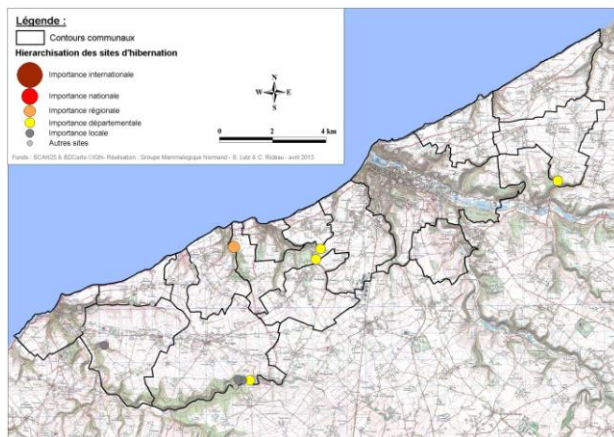


1. LES ENJEUX LOCAUX

Afin de connaître la fréquentation du site par les chauves-souris, le maître d'ouvrage a réalisé plusieurs études.

Le Groupe Mammalogique Normand (GMN) a réalisé une synthèse des enjeux à partir des données d'observation historiques sur les communes côtières.

Un micro à ultra-son (modèle ANABAT) qui détecte spécifiquement la présence de chauve-souris, a été installé sur un bateau stationnant au sein de la zone d'implantation du parc, deux jours par mois pendant un cycle biologique complet.



Etude des sites d'hibernation à chiroptères sur le littoral (source : GMN)

Les protocoles de ces études ont été validés par des groupes de travail spécifiques par l'instance de concertation et de suivi mise en place par le préfet de région et le préfet maritime. Ces groupes de travail, composés d'experts scientifiques et de représentants des associations de protection de la biodiversité, ont également examiné les résultats des prospections.



La Pipistrelle de Nathusius (source Daniela Scmieder – EUROBATS)

Ces études montrent que :

- la zone du parc éolien située à 13 km des côtes n'est pas un milieu favorable aux chauves-souris ;
- l'activité des chauves-souris en mer est faible ;
- il n'existe qu'une seule observation en 2009 se rapportant à une espèce migratrice sensible : la Pipistrelle de Nathusius.

2. LES EFFETS ATTENDUS DU PROJET

Les chauves-souris sont majoritairement inféodées au milieu terrestre pour leur recherche de nourriture et leurs gîtes. Les études menées sur les parcs éoliens en mer du nord de l'Europe ont toutefois permis de montrer que certaines espèces s'aventurent au large notamment pour des migrations.

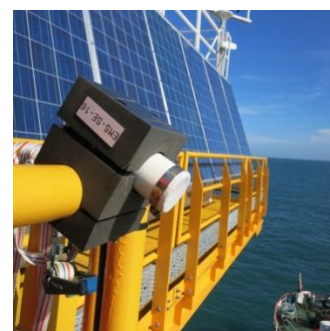
Toutefois les résultats montrent que les chauves-souris volent plutôt au raz de l'eau, donc hors de la zone de collision potentielle avec les pales. Par ailleurs, elles ne se déplacent que lorsque les vitesses de vent sont faibles (5 m/s), donc lorsque les pales des éoliennes ne tournent pas ou très lentement.

Les risques de collision sont donc, en l'état actuel des connaissances, peu probables.

Ces conclusions ont été partagées au sein des groupes de travail de l'instance de concertation et de suivi et avec les associations normandes de protection de la biodiversité.

3. DES MESURES DE REDUCTION ET DE SUIVI POUR S'ASSURER DU FAIBLE RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Le projet, localisé à plus de 13 km des côtes, est situé dans un milieu peu favorable aux chauves-souris qui vivent en Normandie.



Détecteur de chauve-souris sur le mât de mesure du vent installé en mer depuis janvier 2015

La mise en place d'un détecteur de chauve-souris sur le mât de mesures du projet permettra de s'assurer que les chauves-souris sont peu présentes au sein du parc éolien.